Danielle Mitterrand

La levure du pain

Edition°1

LA LEVURE DU PAIN

8°R
106883

32

Danielle Mitterrand

1463039

LA LEVURE DU PAIN

Edition°1



DL-12111992-33196

© Édition° 1, Paris, 1992.

Les exergues ouvrant les chapitres de ce livre
sont extraits pour une très large part
des lettres que nous avons reçues
à la naissance de la Fondation.

A tous ceux qui se sont levés
sur les chemins des espérances
que j'ai fait naître.

Dans quelle rubrique vais-je me situer ?

Mais où donc est ce livre ?

Où l'ai-je donc rangé ? Ce doit être dans cette petite maison, tout en bois, en pin naturel, lovée dans un repli caché par de grands arbres, au pied de la dune. A l'intérieur, le regard ne peut découvrir que des étagères, des étagères couvertes de livres.

Le coup d'œil d'un ami bienveillant peut lui laisser penser qu'il y règne un certain ordre, que je m'emploie à rendre cohérent. Chaque ouvrage nanti de sa fiche soigneusement classée doit se trouver à la place qui lui est dévolue, selon une logique établie. C'est un confort de l'esprit de penser que tout est bien au bon endroit, et que je vais trouver ce que je recherche.

Oh ! non ! Non ! Que s'est-il passé ?

Un ouragan, à n'en pas douter ; je crois qu'il s'appelle François* : des piles de nouveaux ouvrages accumulés dans

* Personnage principal de ma vie qu'en aucune circonstance je ne saurais appeler autrement.

un désordre indescriptible, par terre, sur les sièges ; les étagères clairsemées ont vu partir leurs occupants dont les fiches sont maintenant sans objet. Je désespère...

Il fait si beau en ce mois d'août 1990. Je crois que je vais abandonner ce capharnaüm et faire une grande promenade dans la forêt, peut-être même aller jusqu'à l'océan. L'air est doux sur la plage...

Pourtant, il faut que je retrouve mon livre.

Bon, alors, reprenons la méthode. L'ordre alphabétique semble le plus simple, le thème, déjà moins évident ; tiens, il manque une fiche, établissons-la. Et celle-ci ? Elle ne répond plus à l'ouvrage ; déchirons-la. De fiche en livre, de livre en fiche, plus d'océan, plus de promenade, plus de visage offert aux brises marines ; c'est un autre bonheur : le rangement.

Et puis, je m'y complais ; je goûte avec une certaine malice, qui fait plisser l'œil et relève la commissure de la lèvre, l'idée que l'impératif de l'ordre alphabétique fait voisiner quelques auteurs dont j'imagine le malaise, la colère et, pour d'autres, pourquoi pas, un contentement, un bien-être, peut-être même une fierté.

Alors rangeons ! Pour le moment, il s'agit pour moi de transcrire sur une petite carte blanche quadrillée le nom de l'auteur : les trois premières lettres à l'encre rouge, en majuscules, la fin du patronyme à l'encre bleue, le prénom en minuscules et le titre de l'œuvre bien détaché. Une petite indication supplémentaire dira si nous avons affaire à une biographie, un essai, une page d'histoire, un roman classique, policier ou d'amour, des poèmes ou documents, etc. Ce n'est pas si évident, croyez-le !

Bien. Voyons. *Nom :* SARRAUTE. *Prénom :* Nathalie. *Titre : Enfance.*

Je me laisse aller à lire les premières lignes et même à feuilleter quelques pages... « Alors tu vas faire ça ? se dit-elle, évoquer tes souvenirs d'enfance ? »

Eh bien, Nathalie, dans quelle rubrique vais-je vous situer ? Autobiographie ? Témoignage ?

L'enfance ne nous lâche-t-elle jamais ? Est-elle toujours présente dans tous nos actes ? Quel rôle joue-t-elle pour que j'y pense en songeant à la création de la Fondation ?

M'y voici revenue...

En écrivant ces quelques pages, je me demande encore si je vais hypothéquer mes souvenirs d'enfance pour doter France-Libertés d'une mémoire. Et, si je les publie, ne risquerai-je pas d'exposer, de livrer, de vulgariser le plus pur, le plus précieux de ma vie pour donner une âme à une Fondation qui, bien sûr, porte mon nom, mais qui vivra sa propre histoire ?

A cet instant même, Nathalie, je me demande « si je vais vraiment faire ça ».

Finalement, je n'ai pas le choix.

Naissance de la Fondation

Quand, à Madère, un bébé tend vers moi sa main épanouie comme une tendre fleur, qu'à Salerne, une vieille femme m'offre sa vie dans sa paume desséchée, je me sens dans un monde où les mots pitié, charité n'existent pas, où il y a seulement échange de lumière, de regards, de sourires ; ils me donnent plus que je ne puis leur rendre.

Je déteste la fausse charité, la rouerie de celui qui demande, la veulerie de celui qui donne. Il y a là une blessure, une faille.

Camille BELGUISE.

C'est en décembre 1985. Faut-il se décider ? La Fondation doit-elle voir le jour ?

Quelques proches réunis — Raphaël, Jean, Rose-Marie, Catherine —, chacun avance ou oppose un argument pour la création d'une Fondation Danielle Mitterrand qui reprendrait les buts des associations que déjà je préside ou anime.

« Il faut savoir, Danielle, que cette réponse décidera de votre avenir ; ce sera un plein temps du 1er janvier à la

Saint-Sylvestre ; vous susciterez des espoirs que vous devrez satisfaire, ce sera une structure lourde à porter et à dynamiser ; vous ne pourrez vous en remettre à personne ; vous serez toujours sur le devant de la scène et il vous faudra l'assumer.

« Le capital devra être géré et fructifier, vous en serez responsable auprès de vos donateurs. Il vous faudra rendre des comptes. Vous ne devrez jamais céder à la fatigue, ne pas avoir d'états d'âme... Alors ? Que décidez-vous ?

« De plus, il faudra constituer une équipe homogène et déterminée, trouver un local approprié, et réunir un conseil d'administration dynamique, qui réponde à notre ambition d'œuvrer sur le terrain des Droits de l'Homme, mais aussi de convaincre de la nécessité de nos actions et de la justesse de nos vues...

« Alors ? Que décidez-vous ?

« Saurez-vous vous libérer de la notion d'ingérence dans la politique d'un gouvernement étranger ou même français ?

« Saurez-vous vous affirmer organisation non gouvernementale et non partisane ?

« Pourrez-vous prendre des positions qui ne sauraient être défendues par les pouvoirs publics ?

« Saurez-vous vaincre votre trac maladif, votre aversion à parler en public ? Saurez-vous sortir de votre réserve naturelle ? »

Raphaël* ne me laisse aucun répit. Il pose toutes les questions, sans faire de place à l'utopie, non plus qu'aux illusions, mais insiste au contraire sur le travail à accomplir et les responsabilités à assumer.

« Alors, que décidez-vous ?

---

* Raphaël Doueb est à l'initiative de toutes les associations et de la Fondation. Depuis leur naissance, il n'a cessé de les animer à mes côtés.

— Elle s'appellera France-Libertés, Fondation Danielle Mitterrand. »

Je l'ai dit.

Je confie à Jean Kahn le soin de constituer le capital, dont les intérêts assureront le fonctionnement de la structure. Et maintenant, nous consultons pour réunir les dix-sept administrateurs de notre Conseil.

C'était fin décembre 1985 et le 5 mars 1986 les statuts étaient déposés, la Fondation était reconnue d'utilité publique — du fait de l'acquis des associations « 21-Juin » et « Cause commune » dont nous reprenions les activités — et nous emménagions 161, boulevard Haussmann au mois de mai 1986.

L'équipe du 21-Juin nous rejoint avec ses dossiers et son mobilier — de quoi meubler trois bureaux sur les huit que nous devions occuper. Nous compléterons la semaine suivante avec le matériel de « Cause commune » que nous hébergerons avant de fusionner avec ces deux associations que je conduisais.

La journée s'achève. Chacun, chacune quitte son bureau, avec un petit salut pour celle qui demeure aux prises avec ses interrogations. Le silence envahit les locaux et, seule, je reste seule, une feuille de papier à lettres posée sur une table de fortune ; prête à apposer ma signature. Danielle Mitterrand, présidente de France-Libertés. Ce sera la première fois.

La première fois ; consciente de notre audacieux engagement, saisie de l'immense responsabilité que nous nous imposons en nous dénommant France-Libertés, qui identifie la Fondation à ce qui est l'essence même de notre pays, la France, terre des libertés, où nous respirons l'air de la liberté.

Alors ce premier envoi ne doit pas être innocent.

A mes correspondants, j'annoncerai que j'ai imaginé la Fondation avant tout comme un lieu de rencontres, croisement de messages et de langages, aire de confrontation des cultures, plate-forme d'échanges, carrefour d'expression sous toutes ses formes, tremplin pour un XXI^e^ siècle de compréhension et de reconnaissance de l'autre.

Je prends conscience de notre folle ambition ; mais ils comprendront, ces hommes et ces femmes dont j'ai croisé un jour le chemin, quand ils recevront la lettre dont voici le libellé :

A maintes reprises j'ai eu l'occasion de vous rencontrer, de vous lire ou de vous entendre et toujours j'ai pu reconnaître en vous une véritable sensibilité aux problèmes qui touchent le plus profond de nous-mêmes ; je veux dire : l'injustice, la violence, l'arbitraire.

Aujourd'hui, je vous écris pour vous annoncer que j'ai créé une Fondation ; elle se nomme : France-Libertés — Fondation Danielle Mitterrand. Elle est reconnue d'utilité publique et a son siège à Paris.

Bien sûr, je pourrais vous dire qu'elle s'inspire des principes des Droits de l'Homme et des libertés à défendre ou à conquérir.

Je pourrais aussi vous rappeler comment, avec les trois associations que j'ai animées, j'ai pu, à tout moment, et utilement je l'espère, apporter un peu d'espoir et de chaleur humaine dans le monde éprouvé.

Je pourrais encore développer les raisons d'une telle fondation, vous décrire les actions en cours et les projets qu'elle met en place...

Mais ai-je besoin de vous convaincre ?

Alors pourquoi ce courrier ?

J'aimerais vous demander de vous mettre à votre table

de travail, de prendre votre stylo et, sur une page blanche, d'écrire pour vous-même et ceux que vous aimez dix lignes, un feuillet au maximum, que vous signerez. Sujet libre, thème : liberté. Ensuite, vous l'adresserez à la Fondation.

Ce sera sa dot la plus prestigieuse, vous deviendrez ses parrains attentifs.

Aidez-moi, je compte sur vous, vous serez notre force pour construire un monde meilleur avec ceux qui attendent tant de nous.

Danielle MITTERRAND.

Oh ! Je sais bien que, par tradition républicaine, l'épouse du président de la République peut se voir dotée d'une « fondation caritative » pour accomplir ses bonnes œuvres... Après tout, pourquoi pas.

Pourtant, ce n'est pas ainsi que je conçois ma Fondation. Vous avez été nombreux à le ressentir, vous qui avez présidé aux premiers pas de France-Libertés en la portant sur les « fonts baptismaux ».

Vos textes sont notre fierté et nous y puiserons le courage nécessaire s'il venait à manquer. Depuis quelques semaines déjà, j'ai pu apprécier notre privilège à la lecture de ceux que vous avez rédigés à notre intention.

Liberté. Cette liberté dont chacun parle si aisément, à tout propos, en toute circonstance ; je savais qu'il serait beaucoup plus difficile de prendre la plume pour en fixer le concept, en délimiter les contours ; de choisir les mots, des mots s'adressant à ceux qui en ont perdu le sens et qui recherchent leur raison d'être — des hommes libres.

J'ai tout à fait conscience de l'importance de l'effort demandé. Particulièrement aujourd'hui où, dans le calme d'une clairière baignée d'une lumière de miel, protégée des vents et du monde par les forêts de pins et les dunes, à

Latche, je puise, à la source de vos écrits, la force et la vitalité dont je devrai animer la Fondation avec tous ceux qui ne se lasseront pas de dénoncer l'arbitraire et de réclamer pour chacun le droit d'être, de penser, de s'exprimer et d'entreprendre.

Comme la liberté, une Fondation se gagne...

De même que la liberté ne se donne pas, mais s'acquiert et se vit, une Fondation est le fruit d'un engagement affirmé pas à pas, au jour le jour. France-Libertés, nous l'avons gagnée.

Son capital ? Oui, nous l'avons gagné ; constitué avant tout des projets que nous avons engagés, des actions poursuivies et des liens privilégiés et amicaux qui se sont tissés.

Capital que nous enrichissons des expériences vécues, en particulier auprès des jeunes en mal de créer leur emploi, ne pouvant s'insérer dans une société qui les rejette. Notre richesse la plus précieuse se traduit par la confiance qui s'instaure entre une population d'exclus et celles et ceux qui sont l'âme de France-Libertés.

Notre capital, nous l'enrichissons jour après jour par nos facultés décuplées de convaincre ceux que l'on appelle les décideurs.

Notre capital, nous l'avons enrichi encore par notre statut de consultant à l'ONU, qui nous permet d'y parler haut et fort pour les peuples et les minorités opprimés.

Tant et tant de fois, nous nous sommes efforcés de convaincre les journalistes et d'autres associations de la nécessité de relayer les témoignages reçus ; il en a fallu des rapports, des sous-rapports, des commissions, des sous-commissions, des collectifs, des sous-collectifs pour enfin se faire entendre par l'ONU, et qu'elle nous agrée !

Et lorsque notre secrétaire général est revenu de New

York pour nous annoncer qu'à l'unanimité moins quelques abstentions « incontournables » nous aurions désormais accès à cette tribune internationale, nous savions que nous l'avions gagnée.

Notre capital, nous l'enrichissons assurément de tous ceux qui rejoignent notre équipe, animés de la certitude que leur contribution n'est pas vaine.